



Conférence de presse

5 avril 2023

**Plan EAU : Actions d'économies d'eau et REUSE
dans les entreprises alimentaires bretonnes**

Visite des installations de REUSE de Cooperl (Lamballe, 22)
Témoignages des entreprises :
Ardo, Cooperl, Entremont, Lactalis, Laïta



Paris le 30 mars 2023

Les entreprises de la transformation laitière saluent les engagements du « plan eau » proposé par le gouvernement et particulièrement la possibilité de réutilisation des eaux issues des process industriels

Face à l'urgence climatique et aux épisodes de sécheresse de plus en plus longs et fréquents, réduire la consommation d'eau est un enjeu prioritaire.

Si les entreprises alimentaires sont engagées dans des démarches d'économie et de préservation de la ressource en eau, elles sont également mobilisées depuis plus de 4 ans pour faire évoluer la réglementation concernant la réutilisation des eaux utilisées dans les process industriels, notamment avec l'Association des Entreprises Agroalimentaires Bretonnes (ABEA).

Autoriser les entreprises alimentaires françaises à s'engager dans cette démarche déjà déployée en Europe et dans le monde est une décision de bon sens que les entreprises attendaient de longue date.

Cette solution, techniquement opérationnelle, est déjà mise en place et reconnue dans de nombreux pays européens. Elle permet de réduire de façon considérable la consommation en eau potable de la filière alimentaire, en remplaçant une partie des prélèvements d'eau sur le réseau public par de l'eau recyclée, et ceci pour de nombreux usages comme le nettoyage des lignes de production.

Plusieurs sites laitiers en Europe réutilisent depuis presque 10 ans les eaux de concentration du lait en substitution de l'eau potable pour des usages tel que des opérations de lavage avec une qualité microbiologique équivalente à celle de l'eau potable.

Aujourd'hui en France 5 millions de m³ d'eaux issues du lait sont déjà réutilisées. Ce nouveau décret permettrait technique d'économiser 11 millions de m³ supplémentaires chaque année.

Les entreprises de la transformation laitière, en tant qu'acteurs responsables, se réjouissent de cette possibilité offerte au monde agricole de réutiliser une partie de la ressource ainsi économisée.

« La réutilisation de l'eau est un enjeu majeur pour les entreprises privées de la transformation laitière que ce soit dans un objectif de sobriété et de préservation des ressources naturelles que vis-à-vis de nos partenaires de l'amont agricole qui ont besoin de cette ressource pour préserver la souveraineté alimentaire et continuer à nourrir les Français » déclare François-Xavier Huard, Président-Directeur général de la Fédération nationale de l'industrie laitière.

Pascal Le Brun, Président de la coopération laitière complète : « Nous nous réjouissons que ce dispositif pour lequel nous sommes mobilisés de longue date figure dans le plan eau du gouvernement. Nous attendons qu'un décret vienne consolider cette proposition sur le plan



réglementaire et nous veillerons à ce que les modalités de mise en œuvre s'adaptent aux usages des coopératives. »

Contacts presse

Agence Pressario

Hortense Grégoire

06 08 33 89 88 / hortense.gregoire@pressario.fr

La coopération laitière

Chloé Chiarotto

07 84 29 62 26 / cchiarotto@lacoopagri.coop

Fédération nationale de l'industrie laitière

Magali Lafleur

07 87 57 61 66 / magali.lafleur@fnil.fr

1- Descriptif de l'entreprise

Née en 1966 du regroupement de 24 éleveurs porcins, Cooperl est une coopérative basée à Lamballe (22) et spécialisée dans la production porcine. L'engagement de Cooperl s'inscrit dans une démarche globale et fédératrice pour l'environnement, le bien-être animal ainsi que dans la lutte contre l'antibiorésistance.

Cooperl regroupe 2950 adhérents et 7700 salariés animés par la volonté de faire progresser la filière porcine vers une production plus responsable et plus compétitive. Avec son organisation en filière et sa maîtrise complète des métiers du porc, Cooperl assure aux consommateurs une traçabilité totale des productions végétales et animales.

2- Politique de l'eau, actions et économies d'eau dans les 5 dernières années, ratio

Les questions liées à l'eau sont au cœur des engagements et actions de la coopérative depuis de nombreuses années. La rationalisation de son usage est intégrée à part entière au système de management environnemental de chaque site du groupe, ainsi que chez nos éleveurs adhérents.

Ainsi, de nombreuses actions réalisées ont permis de diminuer drastiquement les consommations d'eau des activités, tout en améliorant la qualité des rejets. La stratégie Cooperl se base sur le principe des 3 R : d'abord Réduire à la source, puis Recycler pour enfin Réutiliser. Le site principal de Cooperl, basé à Lamballe, est un exemple concret de cette démarche. Il regroupe de nombreuses activités du groupe (ateliers viandes et salaisons, activités environnementales, ...) dont les eaux industrielles sont traitées sur site par sa station de régénération avec chaque année, plus de 850 000 m³ d'effluents qui y transitent. Le process de traitement est des plus abouti, allant jusqu'à une filtration de type osmose inverse suivi d'une reminéralisation. Il permet ainsi d'obtenir une eau de qualité équivalente voire supérieure à celle de l'eau potable du réseau.

L'industrie de la viande de Lamballe consomme à elle seule 530 000 m³ par an. La consommation spécifique exprimée en m³/tonne de produit traduit la performance. Elle a progressé depuis 2018 avec une **réduction de 19%**, pour atteindre en 2022, 2,30 m³/t, grâce notamment à l'amélioration de nos systèmes de comptage et de supervision et la réalisation de travaux d'optimisation de nos outils...

Le site de Lamballe pourrait encore s'améliorer en augmentant la part d'eau réutilisée au sein de ses process. Aujourd'hui la coopérative réemploie déjà l'eau osmosée reminéralisée sur des process réglementairement autorisés : lavage des ateliers non alimentaires, refroidissement des tours aéroréfrigérantes, lavage des camions extérieurs...

3- Les nouvelles perspectives ouvertes par le Plan Eau du gouvernement

Les perspectives du décret REUSE sont grandes pour Cooperl, qui a déjà anticipé sa parution et se tient prête à mettre en action les projets qui n'attendent plus qu'une autorisation gouvernementale.

Pour le site de Lamballe, deux importants projets sont en cours.

- Le premier pourra permettre d'alimenter l'atelier boyauderie qui consomme à lui seul 25% de l'eau nécessaire au process de l'atelier viandes. L'objectif est de pouvoir réutiliser l'eau osmosée reminéralisée pour les premières étapes de lavage des abats blancs afin d'en extraire les matières stercoraires. Cette économie est estimée à 80 000 m³/an.
- Le second projet, d'un potentiel de 80 000 m³, a pour vocation de substituer l'eau du réseau entrant sur les chaudières par cette même eau recyclée pour la production de vapeur à 180°C sur l'ensemble du site.

D'autres projets sont aussi en réflexion et verront le jour au fil de l'eau.

L'excellente qualité d'eau issue du traitement ne requiert pas de traitements complémentaires. Les seuls coûts financiers seront liés aux raccordements des installations et aux moyens de maîtrise et de métrologie.

Sur les autres sites Cooperl, de nouvelles perspectives similaires à celles de Lamballe s'offrent grâce au décret. Cependant des outils de traitement supplémentaires seront nécessaires pour assurer la sécurité sanitaire de l'eau, engendrant par conséquent des investissements conséquents. Ces derniers pourraient s'élever à plusieurs centaines de milliers d'euros selon les sites.



Entremont appartient à la coopérative SODIAAL, 1^{ère} coopérative laitière française. L'entreprise Entremont date de 1948.

Nous avons 5 sites en Bretagne et 4 sites répartis entre la Normandie, la Haute Marne et la Savoie. Nous fabriquons de l'emmental, de la raclette et de la poudre de lait et de sérum pour la grande distribution, la restauration hors foyer et les industriels. Nous produisons 190 000 T de fromages et 50 000 T de poudres. Le nombre de collaborateurs est de 1650. Le chiffre d'affaires est de 900 M€.

Il faut savoir que nos process nécessitent de nettoyer régulièrement nos citernes, nos tanks, nos écrémeuses... tout équipement pour maintenir un niveau d'hygiène et de qualité irréprochable. Nous consommons selon les sites entre 30 à 2000 m³/j soit l'équivalent d'une ville 200 à 13 000 habitants.

Mais nous produisons aussi de l'eau sur certains sites car lors de la concentration du lait ou du sérum nous obtenons 2 produits :

- Lait ou sérum concentré
- Eaux de concentration issues de matières laitières (ECML): selon les sites cela peut représenter 100 à 1000 m³/jour soit l'équivalent de la consommation d'une ville de 600 à 6500 habitants et soit parfois plus de 50 % de nos besoins en eau.

Malheureusement cette eau ne peut pas être utilisée à 100 % pour des raisons d'impasse réglementaire. Un décret « fantôme » nous en empêche. C'est pour cette raison que nous avons participé à ces démarches collectives avec l'ABEA et l'ATLA.

Nous sommes donc excédentaires dans nos bilans hydriques pour les sites qui produisent ces ECML, ce qui est atout lors des périodes de sécheresse.

Depuis 2019, nous avons défini une feuille de route pour réduire nos impacts environnementaux aussi bien dans le domaine de l'eau que les gaz à effet de serre, les nuisances...et nous suivons l'avancée de nos résultats avec la direction tous les 3 mois. Pour l'eau, il est prévu de réduire de minimum 20 % nos consommations d'ici 2030 vs 2019.

Nos actions ?

- 1) **La priorité pour réduire l'impact sur la ressource en eau est de ne pas la gaspiller** et pour cela nous avons mis en place des compteurs d'eau et des relevés journaliers ou hebdomadaires avec sur certains sites des télérelevés et l'envoi d'alarmes sur les téléphones ou boîtes mails en cas de dérives. Des indicateurs de performance sont établis et les résultats sont présentés en CODIR toutes les semaines et suivis tous les jours. Tous les sites ne sont pas au même niveau => l'idée est que d'ici 2025, les sites les plus consommateurs soient à ce niveau.
- 2) Réalisation de **diagnostics eau** et définition de **plan d'actions d'ici 2030 avec des investissements significatifs : 2021/2022 : 860 K€ pour une économie de + 250 000 m³ et pour 2023 : 2 600 K€ pour + 260 000 m³.**
- 3) **Sensibilisation du personnel** : diffusion des fiches infos, affichage d'indicateurs
- 4) Lors **d'achats de nouveaux équipements** liés aux utilités (production de froid, chaleur) ou au process, nous veillons à ajouter des exigences sur les consommations d'eau dans les cahiers des charges et la consommation d'eau est un critère de choix comme le prix de l'équipement. Des compteurs sont installés systématiquement aussi. Par exemple, sur un site nous avons dû remplacer des condenseurs évaporatifs, nous avons choisi les condenseurs adiabatiques avec un refroidissement avec de l'air pour limiter nos consommations d'eau même si l'investissement était 20 % plus cher.
- 5) Nous sommes même en cours de réflexion pour **arrêter un process très consommateur d'eau** suite à la sécheresse de cet été car cette ligne de production nécessite + 20 000 m³/an. Cet arrêt permettrait au site de baisser sa consommation de + de 5 %.
- 6) Nous travaillons aussi sur les **optimisations des nettoyages sous contrôle sanitaire** : réduire les temps de rinçages notamment.
- 7) **Nous mettons en place des recirculations en circuit fermé certaines boucles d'eaux techniques** comme les garnitures de pompes, le refroidissement des pompes à vide ou moteur de sprinklage. Cela peut représenter des volumes cumulés sur site pouvant aller jusqu'à + 70 000 m³/an

- 8) **Utiliser 100 % de nos ECML** : gain maxi de 1 050 m³/jour cumulés pour les sites Entremont soit 380 000 m³/an soit une réduction de + 10 % de nos consommations mais pour certains sites cela peut représenter + 30 %. Un état des lieux des sites a été fait en 2018 et nous sommes en train de nous préparer pour pouvoir les utiliser progressivement sur certains sites en 2023 et d'autres 2024 / 2025. Ceci ne peut pas se faire du jour au lendemain car nous allons renforcer nos tris, capacités de stockage, traitements, nos contrôles et mettre à jour notre analyse HACCP et plan de maîtrise sanitaire (PMS). Et en parallèle, nous allons devoir faire une déclaration à la préfecture pour des nouveaux usages, nous espérons que celle-ci sera à l'écoute et résiliente.
- 9) **Envisager la réutilisation des eaux usées traitées sur certains sites**

La sécheresse de l'année dernière a marqué les esprits et a permis de faire prendre conscience que nos outils de production étaient dépendants de la ressource en eau et que notre continuité d'activité sur certains sites était conditionnée au niveau d'eau de la rivière. En effet, nous avons un site qui potabilise l'eau de la rivière, seule l'eau du réseau alimente les sanitaires. On a été très proche de l'arrêt du site, on n'avait jamais imaginé qu'une telle situation puisse arriver en 2022, on projetait cette situation dans 5 à 10 ans.

En moyenne pour Entremont, nous avons baissé de presque 5 % notre conso entre 2022 et 2021 avec des variations de 3 à 13 % selon les sites sur une année complète. Mais si on regarde les 5 derniers mois de l'année, on atteint une baisse de plus 10 % avec des sites qui dépassent les 30 % du fait des investissements prévus et réalisés en 2022.

Exemples d'actions mises en œuvre cet été :

- Arrêt de certains lavages sans risques sanitaires : l'extérieur des camions citernes, nettoyage de façades, bâtiments,...
- Fréquence de certains lavages ont été revus sous contrôle sanitaire
- Report ou réduction des fréquences des tests des outils de sécurité incendie : poteau incendie, tests installations de sprinklage
- Arrêt de certaines productions consommatrices d'eau
- Sensibilisation du personnel
- Recirculation en circuit fermé de certaines eaux techniques
- Réduction des volumes sur le refroidissement de certains équipements

Tous les sites ont formalisé des plans d'actions court, moyen, long terme pour réduire les consommations d'eau de plus de 20 % d'ici 2030 pour la BU Entremont vs 2019. Certains sites vont baisser de 51 % au maximum et 13 % minimum vs 2019.

Les 4 sites bretons se sont engagés dans la démarche ECOD'O de la CCI Bretagne en 2022 et le site de Malestroit depuis 2020 : [ECOD'O, un dispositif dédié à la préservation de l'eau pour les acteurs industriels et du tourisme - CCI Bretagne](#). L'objectif de cette démarche est d'accompagner les sites à réaliser un diagnostic des consommations d'eau pour identifier les pistes de réduction à envisager à court, moyen, long terme et échanger entre les industriels d'horizon différent. C'est une démarche motivante et qui nous pousse à aller plus loin et nous ouvrir vers d'autres solutions non envisagées.

Nous sommes ravis de constater que le plan eau d'Emmanuel Macron annoncé jeudi dernier et le projet de décret mis en consultation publique vendredi dernier devraient nous permettre rapidement de pouvoir utiliser ce potentiel important d'ECML que nous ne pouvons pas exploiter à date.

Groupe Lactalis, présentation



Groupe Lactalis, notre politique de l'eau : une volonté préserver et partager la ressource »

EAUX

Préserver les ressources en eau en réduisant nos consommations :

- Par des mesures de sobriété,
- En mettant en œuvre des procédés économes,
- En déployant la réutilisation par des traitements adaptés.

Déployer des moyens suffisants de confinement évènementiels pour traiter ou contenir les eaux potentiellement contaminées ou pluviales.

Adapter les technologies de traitement des eaux usées à la sensibilité des milieux récepteurs.



Groupe Lactalis, les perspectives du décret sur la réutilisation des eaux en agroalimentaire

Dans un contexte réglementaire clair et sécurisant mettre en avant des pratiques métiers permettant de valoriser une ressource propre à l'industrie laitière que sont les ECML (Eau de Concentration de la Matière Laitière).

Permettre le développement du recyclage des eaux usées avec des usages compatibles (alimentation de tour de refroidissement, rinçage d'installation...)

L'ensemble de ces actions devant se faire dans un équilibre entre préservation et partage de la ressource mais aussi dans le respect des milieux aquatiques et de leurs utilisateurs.

Un exemple de réalisation : eau usée en alimentation de tour de refroidissement (site de Retiers)

Réutilisation d'eau

- Quantité d'eau économisée: **420 m³/j**
- **75 000 m³/an** période estivale

-10% de la consommation eau

ENGAGEMENT :

Limiter l'utilisation des ressources – L'EAU

Enjeux

Raréfaction de la ressource **eau** en conséquence du **changement climatique**

Concurrence des différents usages de l'eau sur le territoire

Enjeu majeur pour l'industrie laitière car :

Grande **consommatrice** d'eau et aussi grande **génératrice** d'eau

- > **Consommatrice** par les **lavages**.
- > **Génératrice** par la **concentration/ évaporation** d'une grande partie de l'eau contenue dans le lait entier (Eaux issues de Concentration de Matières laitières ou ECML).

L'usage de ces ECML est réglementairement très limité à date, mais une **évolution** de la réglementation est attendue en **2023**

Où en est Laïta ?

Chiffres 2021

Consommation Laïta = **2,25 litres d'eau** par litre de lait transformé

Consommation moyenne pour les laïteries françaises = **2,30 litres d'eau** par litre de lait transformé

87% d'eau dans le lait entier

Gestion de l'eau : déjà très optimisée

Volume total d'eau consommé en 2021
▶ **3 495 882 m³** ◀
= consommation d'une ville comme Quimper

Levier d'amélioration lié à l'évolution de la réglementaires sur les ECML :

▶ **Réduction** potentielle de **15 à 20 %** de la consommation d'eau

Actions Laïta

Chasse aux **fuites**

Optimisation **des lavages** :
• Tests sur nouvelles sondes
• Nouvelles méthodes en s'appuyant sur le digital et l'intelligence artificielle

Régénération des **solutions lessiviell**es

Installations de **débitmètres**

Conception de la **centrale de nettoyage du futur**

Limitation des **nettoyages externes** (camions, sites)



Laïta, entreprise coopérative laitière, filiale du groupe Even, a pour mission de valoriser le lait des producteurs Even, Terrena et Eureden, soit 1,44 milliard de litres de lait collectés auprès de 2 460 exploitations de l'Ouest français. Les 3 010 collaborateurs de Laïta œuvrent au quotidien pour la satisfaction de clients répartis dans plus de 110 pays. Le dynamisme de ses activités (les produits de grande consommation, la nutrition santé, les ingrédients laitiers, les aliments jeunes mammifères) et de ses marques dont Paysan Breton, conforte Laïta dans son positionnement d'acteur majeur de la filière laitière en Europe. Passion du Lait®, la démarche RSE de Laïta engage l'ensemble des forces vives de Laïta, producteurs de lait, collaborateurs et coopératives partenaires, dans une démarche de progrès axée sur trois piliers : Bien-être, Empreinte, Coopérations, en réponse aux attentes sociétales. La gestion des ressources, notamment notre impact sur le cycle de l'eau, s'inscrit dans la réduction de notre empreinte environnementale. Dans ce domaine, l'un des objectifs Passion du Lait® est de se fixer d'ici 2023 une politique visant à réduire notre impact sur le cycle de l'eau. La réduction de notre impact sur l'eau passe par la réduction de nos rejets, l'amélioration de nos traitements et la diminution de nos consommations.

Au quotidien, les aspects réglementaires des sites industriels de Laïta sont orchestrés par des équipes dédiées et formées pour répondre aux évolutions des normes et règles liées à l'environnement. Acteur engagé et mobilisé, Laïta participe aux débats sur les thématiques liées à l'eau, au climat, aux rejets, à la biodiversité auprès des instances gouvernementales et de l'interprofession, comme en témoigne le travail mené par la filière laitière, sur l'évolution de la réglementation française pour la réutilisation des Eaux de Concentration des Matières Laitières (ECML). Pour Laïta, la préservation de la ressource en eau, tant en quantité qu'en qualité, est un moyen d'augmenter la qualité de ses produits finis au bénéfice des consommateurs. En 2021, la consommation globale de Laïta en eau potable est de : 3 495 882 m³, soit la consommation d'une ville comme Quimper (environ 64 000 habitants). Elle est majoritairement orientée sur le nettoyage des équipements de production (jusqu'à 70 %), afin de garantir un niveau d'hygiène irréprochable. Aujourd'hui, les leviers de réduction activés sont : la chasse aux fuites, l'optimisation des lavages, l'installation de débitmètres, la régénération des solutions lessiviellles, la conception de la centrale de nettoyage du futur et la limitation des nettoyages externes des camions et sites. Néanmoins, le principal levier de réduction reste celui de la réutilisation des ECML, représentant un potentiel de 15 à 20 % d'économie d'eau.

Un exemple d'investissement en lien avec la préservation de la ressource en eau en 2022

Sur le site d'Yffiniac (22), une expérimentation, menée en collaboration avec la start-up Thrasos, a permis d'obtenir des économies substantielles sur les consommations d'eau et d'énergie grâce à la mise en place d'une plateforme d'optimisation par intelligence artificielle des stations de Nettoyage En Place (NEP).

Par ailleurs, la filière interprofessionnelle laitière travaille sur l'évolution de la réglementation française afin que les Eaux de Concentration des Matières Laitières (ECML) puissent être réutilisables. C'est l'un des principaux leviers pour réduire les consommations d'eau potable dans l'industrie laitière. Aujourd'hui, les équipes Laïta misent, grâce à ces évolutions réglementaires, sur une économie de l'ordre de 15 à 20 % de la consommation globale grâce au recyclage de ses eaux en interne. Une équipe pluridisciplinaire travaille sur cette problématique. Dans un premier temps, les équipes réalisent une cartographie des eaux avec pour objectif de quantifier et de qualifier les eaux. Quantifier les eaux permet de déterminer la capacité des cuves à mettre en place pour le stockage de l'eau, et déterminer le réseau de distribution pour les envoyer dans les usages validés. Qualifier l'eau est aussi important, car elle permet de vérifier la composition de cette eau pour pouvoir répondre à la réglementation.

Tous engagés, tous passionnés !

1 – Présentation de l'entreprise

ARDO est le leader en Europe de la production de Légumes Surgelés avec 20 sites de production, 947 000 tonnes de production et 1,2 milliards d'euros de chiffre d'affaires.

La société ARDO – 80 000 tonnes de production par an -, implantée à Gourin en Centre Bretagne emploie 420 salariés. Haricots, épinards, choux fleurs, carottes, 75 % de ses légumes de plein champs sont cultivés à moins de 100 km de l'usine.



Notre Groupe souhaite être proactif dans le domaine de la Responsabilité Sociétale. Chaque projet développé sur les sites de production du Groupe ARDO doit se faire conformément à nos objectifs en matière de responsabilité sociétale : Planet – People – Product. L'objectif est de transformer nos sites de production en véritable entreprise durable (<https://ardo.com/fr/durabilite>).

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan de modernisation engagé en 2016, le site s'est fixé comme **objectif de produire plus, tout en diminuant ses consommations en eau et en réduisant son impact sur l'Environnement.**

2 – Politique de l'Eau

Dans toutes les étapes de production - laver, peler, blanchir, cuire - de l'eau est nécessaire. ARDO a mis en œuvre depuis des années une politique de Gestion Globale de l'eau visant à :

- Minimiser les consommations en eau
 - En réduisant au maximum les consommations en eau par la mise en œuvre de process hydro-économiques : Remplacement des condenseurs à eau par des condenseurs à air, limitation de la pression du réseau de distribution, automatisation des purges des process, mise en place d'une supervision des consommations en eau en temps réel...
 - En recyclant l'eau au sein des process. Le dernier gros investissement concerne le recyclage des eaux de lavage de la ligne racines : Investissement de 360 000 € subventionné à 40 % par l'Agence de l'Eau. Cet investissement a permis de diviser la consommation en eau de la ligne racines par 2.

L'ensemble des mesures mises en place par le Groupe ARDO depuis son arrivée sur le site en 1995 a permis de diviser par 4 le ratio de consommation en eau du site.

- Réduire au maximum l'impact de son activité sur l'Environnement

- En investissant en 2017/2018 dans une nouvelle station d'épuration, d'une capacité de 100 000 équivalents habitants pour un montant de 6 150 000 €HT co-financé à part égale entre ARDO et l'Agence de l'Eau.



- Le site industriel est installé à quelques centaines de mètres d'un cours d'eau, l'Inam, en tête du bassin versant Elle-isole-Laïta, un milieu sensible. ARDO a donc poussé la démarche environnementale en créant une zone humide en amont du rejet dans le milieu naturel afin d'aller beaucoup plus loin en terme de traitement.



Cette politique de Gestion Globale de l'Eau a récemment été mise en avant par l'Agence de l'Eau : [Gestion Globale de l'Eau ARDO - Agence de l'Eau.](#)

3 – Perspective qu'ouvre le décret

La levée des freins réglementaires autour de la REUSE, c'est-à-dire le recyclage de l'eau, dans les entreprises agroalimentaires va permettre à l'entreprise ARDO de passer un nouveau palier dans la réduction de ses consommations en eau.

En effet, ARDO travaille sur un projet REUSE qui permettra à terme de réduire la consommation en eau – et donc les prélèvements – de l'ordre de 25% pour un montant d'investissement de l'ordre d'1 million d'euros.

Crédit photos : J.L. AUBERT / Une image à part

Le 5 avril 2023

L'agence de l'eau Loire-Bretagne et la réutilisation des eaux usées dans le domaine agro-alimentaire

Dès 2021, avec la révision de son 11^e programme d'intervention (2019-2024), l'agence de l'eau a réaffirmé et renforcé son intervention auprès des territoires pour les accompagner face au changement climatique, enjeu transversal majeur.

L'objectif est de leur proposer un panel de solutions pour atteindre les objectifs ambitieux fixés par la directive-cadre sur l'eau (DCE) en termes de bon état des eaux (une eau en qualité et quantité suffisantes).

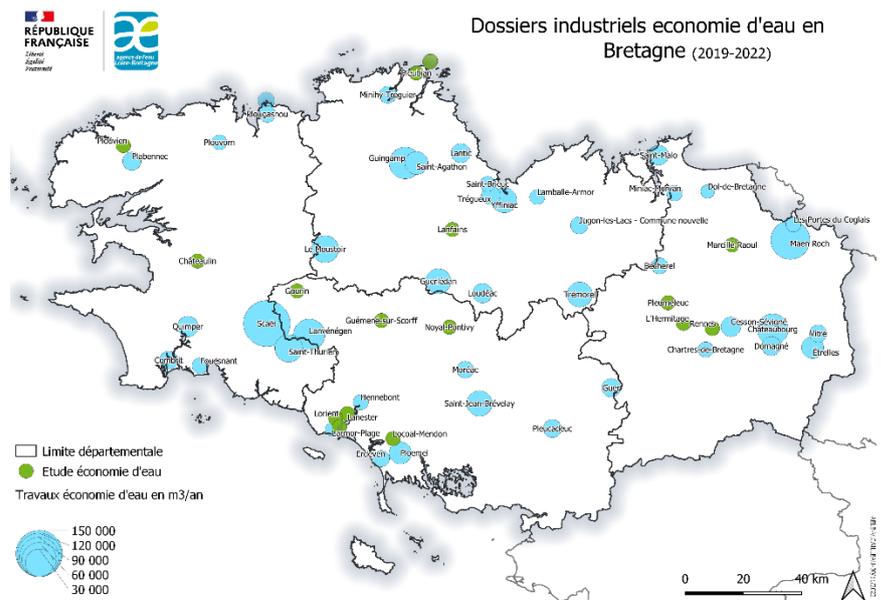
Ces solutions reposent sur 5 axes dont la sobriété des usages sur tout le bassin.

En 2022, ce sont près de 107 millions d'euros d'aides, soit 40% des aides de l'agence, qui visent des actions en faveur du changement climatique.

Face à la situation de crise exceptionnelle rencontrée en 2022, l'agence de l'eau Loire-Bretagne déploie son plan de résilience 2023-2024 des territoires et des milieux naturels pour accélérer des solutions mises en avant dans les conclusions du Varenne agricole de septembre 2019 et des 53 mesures du Plan eau gouvernemental annoncé par le Président de la République le 30 mars 2022.

Parmi celles-ci, la valorisation des eaux non conventionnelles avec pour objectif le développement de 1 000 projets d'ici 2027 (mesures 15 à 17).

Le SDAGE Loire-Bretagne 2022-2027 dans sa disposition 7A-4 promeut les économies d'eau par la réutilisation des eaux usées traitées. Elle réaffirme cette possibilité en tenant compte notamment des enjeux sanitaires et environnementaux. La baisse des débits engendrée sur le cours d'eau récepteur devra être bien entendu compatible avec le bon fonctionnement des milieux aquatiques.



À propos de l'agence de l'eau Loire-Bretagne

L'agence de l'eau Loire-Bretagne a pour mission d'aider l'ensemble des acteurs de l'eau à préserver la qualité des eaux et des milieux aquatiques.

Des sources de la Loire et de l'Allier jusqu'à la pointe du Finistère, le bassin Loire-Bretagne représente 155 000 km², soit 28 % du territoire métropolitain. Il intéresse 335 communautés de communes, 6 800 communes, 36 départements et 8 régions en tout ou partie, et plus de 13 millions d'habitants.